

Compte rendu de la réunion -SDE2A

9 Octobre 2023

Début de séance 14h30.

Rapport N 1.

Autorisation au président de signer l'accord-cadre bons de commande pour des travaux de réseaux sur le territoire de la corse du sud, et suite de la réunion, Commission d'appel d'offre du 1 septembre 2023.

- notre collectivité s'est employée à lancer les consultations nécessaires à la passation de l'accord cadre, dont il s'agit de favoriser la concurrence et permettre une réalisation plus rapide des travaux.
- à exiger une permanence au mois d'août.
- A mettre en place des pénalités spécifiques en cas de manquement des entreprises à leurs obligations en période estivale et en décembre.
- à préciser les conditions d'arrêt de chantier pour cause d'intempéries, en précisant cette notion des pénalités , sont prévus en cas de non-respect des directives du sde2a.

Rapport N 2

Plan de financement des 9 dernières opérations de rénovation d'éclairage public.

Pour les 9 dernières communes de notre territoire, le plan de financement modifié si rattachant à cette démarche considère l'ensemble des aides disponibles comme suit :

Grâce à la mobilisation du fond vert la participation du sde2a passe de 40% à 20%.

Au total sur 5 années, ce sont 119 communes sur 122 ayant intégrées notre syndicat dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public. Cela représente près de 98% de son territoire

Rapport N 3

Décision modificative n° 2 concernant le programme des travaux ordinaires 2023.

Ce sont des travaux en général d'enfouissement de déplacement de renforcement ou d'extension de réseau.

Venir en mairie pour connaître les communes concernées.

Rapport N 4

Mise à jour du tableau des effectifs, suppression de postes au sein du sde2a.

Pour plus d'informations voir sde2a.

Rapport N 5

Lignes directives générales

Loi n 2019_828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique.

Pour plus informations voir sde2a

Rapport N 6

Revalorisation de la valeur faciale des titrés restaurant.

Il est proposé de réévaluer le titre repas de 8,95 € à 10,00 € à compter du mois de décembre.

Rapport N 7

Mise en place d'un règlement de formation au sein du SDE2A.

Voir le site du sde2a.

Rapport N 8

Adoption du plan de financement 2023 2024 sde2a

Voir le site du sde2a.

Rapport N 9 & 10

Adoption du règlement intérieur du personnel du sde2a.

Voir le site sde2a.

Rapport N 11

Mise en œuvre d'infrastructures de recharge de véhicule électriques (i r v e).

- par délibérations en date du 3 décembre 2019 et du 15 novembre 2022, notre assemblée s'était prononcée favorablement à la montée en compétence de notre syndicat dans le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques.
- cela concerne 103 communes pour la pose de 121 bornes de recharges .
- Le montant des travaux estimée 1 350 000€ HT.
- L'aide attendue correspond à 78,3% .
- Toutes les communes pourront bénéficier d'une borne, voir plus pour les communes plus importantes avant fin 2024.
- Toutes les bornes seront charge rapide.
- Le sde2a équipera en priorité les communes rurales.

Rapport N 12

Rapport d'information sur la mise en œuvre des marchés relatifs à la maintenance et l'entretien des parcs d'éclairage public.

- au 31 octobre 2023 notre collectivité aura effectué la rénovation de l'éclairage public de 110 communes pour un montant de près de 20 millions d'euros.
- Cette action co-financée par la Feder et Edf à hauteur de 65%.
- le 22 juillet 2022 notre assemblée s'est prononcée favorablement au transfert pour les communes de la compétence maintenance et entretien de l'éclairage public au profit du sde2a.
- Chaque conseil municipal sera saisi dans le courant du dernier trimestre 2023 , afin de faire connaître sa décision.
- Notre commune a donné un avis favorable pour la maintenance et l'entretien de l'éclairage public sde2a (compétence, maintenance, entretien) .

Rapport N 13

Autorisation du président à vendre une parcelle de terrain sise sur la commune de Pietrosella .
Pour plus information voir site sde2a.

Pierre Antoine Secondi 2ème adjoint.